

## La forme scolaire à l'épreuve de la formation professionnelle

**1. Objet principal de la thèse :** L'objet de cette thèse est d'identifier et d'analyser le renouvellement des pratiques pédagogiques dans l'enseignement et la formation professionnelle initiale (EFPI) en France. Confrontés aux enjeux de la démocratisation du système éducatif, les établissements et les équipes pédagogiques de l'EFPI accueillent depuis longtemps les publics les plus défavorisés socialement et scolairement (Palheta, 2012), mais se voient plus récemment confier des missions qui renvoient à une conception inclusive du système éducatif (prévention du décrochage scolaire, accueil de publics à « besoins spécifiques », individualisation des formations, etc.) (Cedefop, 2016). Comment ces établissements s'adaptent-ils à ces nouveaux défis ? A partir d'une enquête ethnographique comparée dans un échantillon d'établissements aux statuts et aux spécialités de formation contrastés (lycées professionnels publics et privés, centres de formation en apprentissage, écoles de production), il s'agira d'identifier les transformations organisationnelles, fonctionnelles et pédagogiques potentiellement engagées dans ces établissements, et d'interroger leur portée dans le paysage éducatif contemporain, notamment au regard de la forme scolaire propre à la tradition française (Vincent dir., 1994).

**2. Eléments de contexte :** L'EFPI occupe désormais une place centrale dans les réflexions sur les politiques éducatives, comme en témoignent les réformes dont elle fait l'objet ces dernières années dans la plupart des pays européens, dont la France (Troger, Bernard & Masy, 2016). Il y souffre cependant d'une image peu valorisée, assez éloignée de la voie de promotion de la classe ouvrière qu'elle a pu constituer à ses origines (Pepel & Troger, 2001). D'une part, ses élèves, qui manifestent très souvent un rejet de la forme scolaire académique, retrouveraient dans l'enseignement professionnel un rapport aux apprentissages vécu plus positivement parce que davantage tourné vers la pratique (Jellab, 2003). D'autre part, l'identité professionnelle des enseignants et formateurs de l'EFPI se construirait notamment sur la recherche de solutions pédagogiques innovantes (Lantheaume éd., 2008) et le développement de l'estime de soi d'élèves jusque-là dévalorisés par le jugement académique ordinaire.

Ces questions s'inscrivent par ailleurs dans le cadre du système éducatif français qui se caractérise par la mise en œuvre de principes formalisés par Verdier (2001) sous le terme de conventions. Alors que la « convention académique » (valorisation des savoirs abstraits, compétition entre les élèves, fermeture aux influences externes) domine traditionnellement l'école française, l'affirmation d'une « convention professionnelle », centrée sur la préparation à la vie active, se heurte à une faible reconnaissance des formations professionnelles dans le système éducatif, mais aussi dans le système productif. Cependant, les nouvelles missions dévolues aux acteurs de l'EFPI s'appuient sur une « convention universaliste » de l'école, au sens de son adaptation aux besoins de tous les élèves (Bernard, 2015). L'enseignement professionnel constitue de ce fait une forme de compromis entre différents principes, parfois contradictoires entre eux, qui nourrissent les choix et les tensions que cette thèse visera à identifier et à analyser.

Enfin, la problématique porte également sur la gouvernance du système éducatif. L'injonction à l'innovation, et donc à une certaine autonomie des équipes pédagogiques, peut entrer en conflit avec une régulation de l'école française qui reste profondément bureaucratique et centralisée (Barrère, 2013). Du fait de leur inscription dans un tissu socio-économique local, les établissements de l'EFPI s'éloignent de cette configuration, mais les différents contextes institutionnels dans lesquels ils se situent selon leurs statuts (administration de l'Education nationale, chambres consulaires, région, secteur associatif) peuvent constituer des sources de transformations et ou de tensions qui sont à interroger. A partir du modèle de Boltanski et Thévenot (1991), il est ainsi possible de développer une analyse systémique des interactions au sein et autour d'établissements d'enseignement et de formation (Derouet & Dutercq, 1998), mettant en évidence l'imbrication des logiques civique, centrée sur le mérite, et industrielle, centrée sur l'efficacité, mais aussi de la logique de projet (Boltanski et Chiapello, 1999). De telles logiques questionnent tout autant la place et le rôle de l'établissement dans un territoire économique et professionnel. L'établissement se positionne de fait à la fois comme un lieu de formation (préparation au diplôme et certification), comme un acteur social (garant de l'inclusion sociale et professionnelle de jeunes en difficultés) mais aussi comme un partenaire économique (production de services et de biens). Il entre ainsi dans une logique marchande qui là encore questionne les principes de l'école en France (Dutercq éd., 1991).

**3. Terrain et méthodologie :** Depuis plusieurs années le CREN mène des recherches sur l'EFPI tant dans la Région Pays de la Loire qu'à l'échelle nationale. L'expérience et l'expertise développées dans le cadre de ces travaux faciliteront le travail d'accès aux établissements. La sélection des terrains se fera, d'une part, selon les critères du statut et de la voie de formation : lycées professionnels publics et privés pour l'enseignement scolaire, CFA

pour l'apprentissage, d'autre part, selon les critères de spécialité de formation (nature de ces spécialités : production ou services, mais aussi attractivité de ces spécialités, fortement demandées ou non).

La démarche adoptée sera de type ethnographique : analyse documentaire (projets d'établissements, projets pédagogiques, comptes rendus de réunions, etc.), observation de réunions de travail dans les établissements, observation en classe ou en séance de formation, entretiens auprès des professionnels et des élèves.

✓ **Programme prévisionnel de travail du doctorant (calendrier sur 3 ans, grandes échéances)**

**L'année 1** sera consacrée à la revue de littérature, à l'élaboration des protocoles d'enquête (grilles d'observation, guides d'entretien...) auprès des établissements, au travail de collecte de données dans les établissements sélectionnés.

**L'année 2** permettra la poursuite et l'achèvement du travail de collecte et sera consacrée à l'analyse des données.

**L'année 3** sera dévolue à la mise en forme et à la rédaction de la thèse, mais aussi à sa valorisation par des productions écrites (2 articles) et des présentations publiques (colloques et conférences).

✓ **Bibliographie indicative**

Barrère, A. (2013). La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire. *Carrefours de l'éducation*, 36(2), 95-116.

Bernard, P.-Y. (2015). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF.

Boltanski, L. & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Cedefop (2016). Leaving education early: putting vocational education and training centre stage. Vol I: investigating causes and extent. Cedefop research paper n° 57. Luxembourg: Publication Office of the EU.

Derouet, J. L., & Dutercq, Y. (1997). *L'établissement scolaire, autonomie locale et service public*. Paris : ESF.

Dutercq, Y. éd. (2011). *Où va l'éducation entre public et privé ?* Bruxelles : De Boeck.

Jellab, A. (2003). Entre socialisation et apprentissages : les élèves de lycée professionnel à l'épreuve des savoirs. *Revue française de pédagogie*, 142(1), 55-67.

Lantheaume, F. éd. (2008). *Les enseignants de lycée professionnel face aux réformes. Tensions et ajustements dans le travail*. Lyon : INRP.

Palheta, U. (2012). *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*. Paris : PUF.

Pelpel, P., Troger, V. (2001). *Histoire de l'enseignement technique*. Paris, Budapest : L'Harmattan.

Troger, V., Bernard, P.-Y., Masy, J. (2016). *Le baccalauréat professionnel : impasse ou deuxième chance ? Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives*. Paris : PUF.

Verdier, É. (2001). La France a-t-elle changé de régime d'éducation et de formation ? *Formation emploi*, 76(1), 11-34.

Vincent, G. dir. (1994). *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*. Lyon : PUL.